Que fait votre consulat pour vous ?

2730 agents de services consulaires dans 161 pays

1,7 M de Français inscrits au registre des Français établis hors de France

250 000 nouvelles inscriptions en 2014

Délivrer des documents officiels

272000 passeports

82000 cartes nationales d'identité

14000 laisser-passer pour permettre un retour en France malgré la perte ou le vol de vos documents de voyage

Gérer l'état civil à l'étranger

122000 actes d'état civil

- Pour enregistrer les naissances, mariages, décès de Français survenus à l'étranger

Authentifier des documents

92000 signatures authentifiées

3700 actes notariés établis

- Afin d'éviter un aller et retour en France pour faire valoir des droits ou effectuer une formalité importante

Assurer la protection consulaire

7800 visites consulaires dans les lieux de détention ou incarcération au profit de 2600 détenus

Assistance à 150 mineurs

Suivi de 680 cas de déplacements illicites d'enfants

Mettre en œuvre l'action sociale

31200 demandes de bourses scolaires examinées

82% accordées

- Sous conditions de ressources à des enfants français scolarisés dans un établissement suivant les programmes français

Plus de 14 M€ d'allocations octroyées

- A des personnes âgées, des enfants et adultes handicapés

Instruire les demandes de visas pour la France

3200000 demandes de visas instruites

85% accordées

- Pour que des visiteurs étrangers puissent faire du tourisme, étudier, travailler, voir leur famille, rencontrer leurs partenaires commerciaux ou investir en France
- Pour que des parents puissent rentrer en France avec des enfants adoptés à l'étranger